

# COMMUNIQUÉ

## Organisation des compétitions 2020-2021

**Mardi 7 avril 2020**

---

Dans le cadre de la gestion de la crise du Covid 19, la FFHandball a été amenée à prendre des décisions sur l'organisation des compétitions qui nous impactent directement.

Après avoir pris connaissance des décisions de la COC Nationale, nous vous prions de prendre connaissance des décisions prises par le Bureau Directeur de la Ligue, sur proposition de la COC territoriale :

1. Les championnats sont arrêtés et le classement acquis ainsi que la phase aller ont servi de base de calcul pour nos prises de décisions ;
2. Aucune rencontre officielle ne pourra se dérouler à l'initiative du territoire jusqu'à la fin de la saison ;
3. Les clubs seront en capacité d'organiser des tournois de tous ordres : tournoi sur herbe, Handball à 4, Beach etc.. dans la mesure du respect des consignes sanitaires à cette date ;
4. La saison officielle 2020-2021 débutera au 1<sup>er</sup> juin 2020 ;
5. Si l'Assemblée Générale de la Ligue ne peut se dérouler en juin, elle sera reportée en septembre et le bureau directeur actuellement en place doit proposer un mode de vote qui permettra de régler les questions en suspens ;
6. Pour ce qui concerne les élections, le bureau directeur se charge d'en étudier la mise en place en relation avec la FFHandball;
7. Malgré tout, dans un soucis de faciliter le lancement de la saison 2020-2021, il convient de mettre rapidement en place les commissions territoriales.

Vous trouverez ci-dessous l'organisation sportive pour la saison 2020/2021, pour les championnats séniors et jeunes :

## CHAMPIONNATS SENIORS

---

- Pas de descente de N3M à Prénational
- Accédant en N3M : CSM SULLY SUR LOIRE

## Championnat Prénational masculin

- Relégués en Régional 2 : VAL D'AUBOIS HB et SALAMANDRE SAINT DOULCHARD
- Accédants en PNM : AST CHATEAUNEUF, AZAY VERETZ et BLERE VAL DE CHER (2)

## Championnat Régional 2 masculin

- Relégués en Régional 3 : AC ISSOUDUN, E VIERZON HB (2) et BEAUGENCY
- Accédants en Régional 2 :
  - Poule A : HC BLAISOIS et US JOUE LES TOURS (2)
  - Poule B : SMOC ST JEAN DE BRAYE et AMHANDA

## Championnat Honneur Régional M

- Relégués en Départemental : O MEHUN, FL ST AIGNAN et HBC TOURY
- Accédants en Honneur Régional : 5 places à priori avec 1 équipe du Comité 28, 1 équipe du Comité 18/36, 1 équipe du Comité 37, 1 équipe du Comité 41 et 1 équipe du Comité 45

*En attente de concertation avec les COC départementales*

## Championnat N2 féminin

- Relégués en N3F : DREUX AC (repêchage possible)

## Championnat N3 féminin

- Relégués en Prénational : SMOC ST JEAN DE BRAYE, ASPTT CHATEAUROUX et AUNEAU
- Accédants en N2F : US JOUÉ LES TOURS et AST CHATEAUNEUF

## Championnat Prénational féminin

- Accédant en National 3 : AC ISSOUDUN

Le schéma complet des accessions/relégations en N3F, n'est pas encore complètement arrêté. Il pourrait évoluer en fonction des éventuels repêchages en N2F pour les équipes des Pays de la Loire et Centre Val de Loire

## Championnats PNF et RF2 2020-2021

- Mise en place d'une compétition avec 20 à 22 équipes.  
Organisation possible : 3 poules de brassage puis une PNF à 8 équipes et 2 poules de R2F à 8 équipes

## Compétitions départementales

- Reconduction de la formule déjà en place

Sur la base de cet état des compétitions régionales, nous demandons à chaque club concerné de transmettre très rapidement, son positionnement, quant à la division dans laquelle la ligue envisage de le positionner en 2020-21, pour nous permettre d'anticiper les situations lorsque nous recevrons les confirmations des souhaits.

Pour rappel, il n'y aura pas de sanctions sportives et financières pour les clubs qui refuseraient l'accession ou demanderaient la rétrogradation. Sur la base des retours et des demandes de certains clubs à la suite de la crise traversée, mais aussi des situations des clubs des divisions supérieures, nous serons amenés à ajuster ce classement pour ne pas mettre en danger la santé et le dynamisme de nos clubs.

C'est pourquoi, chaque club peut transmettre dès à présent et jusqu'au 25/04/2020, ses demandes particulières auprès de Patricia ([patricia.liguecentre@orange.fr](mailto:patricia.liguecentre@orange.fr)), par mail, demande de repêchage y compris.

Nous savons compter sur la compréhension de tous pour mener à bien cette tâche.

# CHAMPIONNATS JEUNES

---

## Championnat -18 ans National M 2020/2021

La Ligue dispose de 3 places pour ce championnat :

- 2 places sont déjà attribuées aux clubs de MAINVILLIERS-CHARTRES HB et SARAN HB
- La 3<sup>ème</sup> place sera attribuée sur dossier

Le dossier est à demander à Patricia ([patricia.liguecentre@orange.fr](mailto:patricia.liguecentre@orange.fr)) et à retourner avant le 25 avril 2020.

## **Championnat -17 ans National F 2020/2021**

La Ligue dispose de 4 places qui seront attribuées sur dossier. Le dossier est à demander à Patricia ([patricia.liguecentre@orange.fr](mailto:patricia.liguecentre@orange.fr)) et à retourner avant le 25 avril 2020.

## **Championnat territoriaux**

A ce jour, pour les autres championnats territoriaux jeunes (-18M, -18F, -16M, -14M, -15F) de niveau 1, aucune formule ne peut être arrêtée pour la saison 2020-2021.

Ce qui est tout de même établi est que par l'insuffisance de matchs joués dans ces championnats organisés en 2 phases, seuls les résultats de la première phase seront pris en compte

Des réflexions sont en cours, en collaboration avec les équipes techniques de la ligue, concernant :

- Les catégories d'âge pour les jeunes masculins, proposition de passage en catégorie -18M, -15M et -13M
- Formule de championnat pouvant être élargie à 18 équipes au lieu de 16 en niveau 1, limitant l'impact du schéma des montées / décentes et permettant si possible de faire émerger une poule « élite » à terme, dans ce niveau.

Des propositions d'aménagement seront portées à la connaissance des clubs début mai, pour chacun puisse en mesurer rapidement les changements.

**Benoît GUILLON**

Président de la COC

avec la participation de Michel BARBOT  
et Alain MARCHAIS